

alors que très petite figure. La Belgique et la Hollande détenaient alors la suprématie sous ce rapport; on disait d'elles qu'elles habillaient l'univers entier; et ces vêtements elles les fabriquaient en grande partie de tissus provenant de toisons produites sur le sol anglais. Si bien que les fabricants du continent s'enrichissaient aux dépens des bûcherons et charroyeurs d'eau, ou plus exactement des tondeurs de moutons de la Grande-Bretagne. A tel point que l'expression "riche comme un comte de Flandres" servait à désigner la situation financière florissante de ceux qui retiraient de si forts bénéfices de la fabrication de la matière première fournie par la Grande-Bretagne aux fabricants du continent. Eh bien, je voudrais que le très honorable premier ministre qui est à proprement parler le roi du Canada par le temps qui court, suivit l'exemple que lui ont donné certains souverains de la Grande-Bretagne et fit quelque chose dans ce sens.

Henri II et Edouard Ier avaient ouvert la voie; mais c'est à Edouard III que nous devons l'établissement de cette grande industrie des lainages dans la Grande-Bretagne. Il se rendit compte que la Grande-Bretagne ne pourrait jamais détenir la suprématie,—et de fait elle ne l'aurait jamais détenue, ni au point de vue commercial, ni au point de vue naval, ni au point de vue national,—s'il fallait maintenir le système en vogue durant les douzième et treizième siècles, lequel reposait sur l'exportation vers les manufactures de l'étranger des laines produites au pays, et sur le rachat subséquent et à prix majoré de ces laines une fois converties en tissus pour l'usage des habitants. Edouard III pris donc des mesures très pratiques. Il commença par engager des producteurs de laine des Pays-Bas à venir s'établir en nombre dans la Grande-Bretagne. Les émissaires qu'il envoya sur le continent surent induire nombre d'artisans et de tisserands des Pays-Bas à passer en Grande-Bretagne. Ces résultats ne purent être obtenus qu'après beaucoup de négociations et d'efforts diplomatiques, et non sans provoquer une vive opposition de la part de certains groupes de la population anglaise. Inutile de rappeler à la députation que des milliers de ces ouvriers flamands furent chassés par des artisans et journaliers de la Grande-Bretagne qui leur étaient hostiles. Mais le roi et son gouvernement s'obstinèrent. Ils ne s'arrêtèrent même pas à cela; ils édictèrent une loi qui a été peut-être le facteur par excellence de la prospérité de l'industrie textile anglaise, et qui est probablement la mesure protectrice la plus radicale qui ait jamais été édictée en aucun pays. Elle fut mise en

M. H. LENNOX.

vigueur dans l'Angleterre libre-échangiste, sous le règne d'Edouard III. Elle interdisait à tout Gallois, Irlandais ou Anglais, —j'ignore pourquoi on fait la distinction, mais ce sont les désignations données par le statut, — d'exporter de la laine ou des toisons de la Grande-Bretagne, et cela sous peine de mort. Tel fut le point de départ de l'industrie textile de la Grande-Bretagne. Durant les règnes suivants les édits se multiplièrent en vue d'interdire l'exportation des machines à filer ou à tisser, d'empêcher qu'on divulguât les secrets du métier, et de sauvegarder d'autre manière l'industrie.

Cela se continua pendant des siècles, jusqu'au règne de la Reine Victoria, en 1854. Ainsi ce n'est qu'au moyen de plusieurs siècles d'une protection à outrance que la Grande-Bretagne a pu établir son industrie textile sur des bases qui lui permirent pendant un temps—et ce temps est maintenant expiré—de défier la concurrence du monde entier.

Nous voyons par là qu'en Angleterre, comme aux Etats-Unis cette industrie a été établie et encouragée par des lois et des tarifs douaniers. Les conditions au Canada et aux Etats-Unis, du moins, sont tellement semblables, que par un judicieux ajustement de nos lois, nous pouvons faire ce qu'ils ont fait. S'il en est ainsi, la question se résume à savoir ce que le Gouvernement entend faire sur cette question dans l'intérêt du pays.

Nous comptons parmi nous un grand nombre d'hommes pratiques et ils savent qu'un des grands éléments de succès dans l'industrie, aujourd'hui, est l'utilisation des produits secondaires. Cette utilisation ne constitue peut-être pas les plus forts bénéfices d'une industrie, mais ces bénéfices son par surcroît, pour ainsi dire imprévus, et constituent un facteur important dans l'exploitation de toute industrie.

Il est d'une grande importance pour le Canada de produire de la laine, même si nous ne devons pas fabriquer les tissus en laine. Il est d'une grande importance pour ce pays de produire du blé, même si la majeure partie de notre production doit être exportée à l'état brut, au lieu d'être convertie en farine au Canada. Il est d'une grande importance pour nous d'extraire le bois des forêts, même si nous devons l'exporter dans son état primitif.

Mais personne n'ignore qu'il serait excessivement plus avantageux, si la chose était possible, de travailler ces produits dans le pays et d'exporter les articles fabriqués. La grande affaire pour le Canada, c'est d'arriver à travailler sur les lieux la plus grande partie possible de ses produits. Par ce moyen nous augmenterons la population et la demande. Nous aurons plus de monde à loger, à nourrir, à habiller, à éclairer et à pourvoir de toute manière. Par ce moyen nous atteindrons le résultat que les conser-